sées au parquet par les dames d'Alexandrine, celle-ci a été arrêtée, ce matin, par M. Clément, commissaire de police aux délégations judiciaires, qui a saisi chez elle plusieurs milliers de lettres, toutes plus amusantes les unes que les autres.

MORT DE DOULEUR

Courbevoie, 25 décembre. — M. Arsène P., revenu récemment du Tonkin, pris d'un accès de fièvre chaude, s'est pendu, avant-hier matin, dans sa cour, à une voiture de foin. Le père de ce pauvre garçon fut tellement frappé de la mort tragique de son fils que quelques heures après, il expirait frappé d'une attaque d'apoplexie. Hier à la même heure on le a enterrés tous deux.

UN CRIME DANS UNE MAISON CENTRALE

Nîmes, 25 décembre. — Une tentative d'assassinat a eu lieu, hier soir, à la maison centrale de Nîmes.

Un nommé Pacea, détenu, d'origine allemande, condamné pour vol à cinq ans de prison, a porté, à l'aide d'un instrument pointu, un coup violent à un gardien; celui-ci est dans un état désespéré.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

LE « CHRIST-ABE D » MILITAIRE A STRASBOURG

Strasbourg, 25 décembre. — Tous les soldats de la garnison ont fêté cette nuit la naissance du Christ.

Cette fête traditionnelle est organisée aux frais du gouvernement.

Voici ce qui s'y est passé hier :

Vers cinq heures, après la besogne journalière, les soldats, par compagnie, se sont réunis dans de grandes salles autour d'un sapin illuminé et orné des couleurs particulières à la province à laquelle appartient le régiment. Après des causeries mêlées, et vers sept heures, quelqu'un a lu des versets de circonstance dans la Bible, puis tous en commun ont entonné des cantiques, des hymnes patriotiques, notamment le *Neit dir in Siegerkrang*, des chansons du pays.

Un souper froid, arrosé de bière, a ensuite été servi.

Ce n'est qu'à ce moment qu'a commencé la vraie fête. Les hommes ont tiré de leur capote force victuailles et bouteilles — le fameux *Brodsack* que les parents leur envoient la veille de Noël — et le souper continue.

Alors la batterie et la buverte battent leur plein, des chansons par trop bachiques courennent la fête, qui se noie dans la bière et dans la fumée des cinq cigares qu'octroie la largesse du gouvernement.

Ce matin nouvelle distribution de cinq cigares et cinq bons de bière à faire valoir dans les cabarets de la ville.

LA SANTÉ DE L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE

Berlin, 25 décembre. — Les médecins de Guillaume II lui conseillent de mener une vie moins active et surtout de renoncer à la chasse, qui, dit-il, une fatigue plus que sa constitution ne le permet.

M. DE MOLKE EN DANGER

Berlin, 25 décembre. — L'état de santé du feld-maréchal de Molkke s'est empiré. Le maréchal gardé la chambre et les médecins lui ont même interdit de marcher dans ses appartements.

ACCIDENT BIZARRE

New York, 25 décembre. — Un horrible et bizarre accident vient de se produire la nuit *dernière sur la ligne du chemin de fer à Andover (Massachusetts).*

Un train express courait parallèlement à la voie suivie par un train de marchandises. *Une voiture de ce dernier était chargée de poutres dont quelques unes se négligemment disposées qu'elles empêtaient sur l'espace réservé aux trains de l'autre voie; de telle sorte que quand l'express fila le long du train de marchandises, toutes ses glaces furent brisées et projetées en mille morceaux dans l'intérieur des wagons au milieu des voyageurs terrifiés.*

Une vingtaine de personnes ont reçu : principalement à la face et au cou des blessures graves.

Un voyageur est dans un état désespéré

DERNIÈRE HEURE

Désordres au Brésil

New York, 25 décembre. — Des avis particuliers de Montévideo, reçus par la voie de Galveston, confirment les désordres récents du Brésil; *ils ajoutent que la situation du gouvernement est critique.*

M. GORON A LONDRES

Continuation de l'enquête. — Le séjour d'Eyraud et de Gabrielle en Angleterre. — Scènes de ménage.

Le retour de M. Goron à Paris vient d'être brusquement retardé. Le chef de la sûreté a reçu hier un télégramme lui annonçant l'envoi d'une commission rogatoire ayant trait à diverses recherches qui n'ont rien de commun avec l'affaire Gouffé.

Il a pu obtenir divers renseignements sur le séjour à Londres, d'Eyraud et de Gabrielle.

Quand cette fille débarqua chez les époux Cheron, elle était simplement vêtue d'un peignoir caché par un large waterproof. Eyraud, de son côté, avait banlié sa moustache et coiffé d'un chapeau haute forme.

Des scènes d'une violence inouïe éclatèrent souvent entre les deux amants, et, plusieurs fois, les voisins, qui entendaient les voies de fait sur sa maîtresse. Comme elle n'avait pas de robe, il la conduisit un jour dans un magasin d'Oxford street, où il lui acheta un costume complet.

Eyraud cessa bientôt de prendre ses repas chez les époux Cheron; il partait le matin, il déjeunait dans un restaurant et ne rentrait que le soir pour se coucher à dater du 16 juillet, jour du départ de Gabrielle avec la malle, Eyraud a à peine passé chez les époux Cheron, de temps à autre, il passait pour prendre sa correspondance, et repartait presque aussitôt. Il est un fait certain, c'est que, pendant son séjour à Londres, Eyraud a négocié pour près de 6,000 francs de valeurs brésiliennes non cotées à la Bourse de Paris, rue Grange-Batelière, et été remis par son beau frère, M. Chouteau.

Gabrielle B., a raconté à Cheron qu'elle avait quitté sa famille après avoir obtenu d'elle mille roubles d'Odessa.

De Londres, la maîtresse d'Eyraud a écrit plusieurs lettres, notamment une adressée au concierge d'une maison de la rue Lamartine, sachant qu'on ignore le nom. Chez les époux Cheron, la fille Bompard se faisait appeler Mme Michel, du prénom de son amant.

Pour expliquer ses longues absences, Eyraud disait qu'il s'occupait d'affaires commerciales; comme nous l'avons dit, il recevait de France de nombreuses correspondances. Il était qu'on vit le facteur lui remettre ses lettres le matin et il sortait pour l'attendre dans la rue à quelques pas du domicile de Cheron.

La veille du son départ pour Paris, c'est-à-dire le 20 juillet, Eyraud a eu une violente altercation avec son ancienne maîtresse, Mme Alexandrine V..., au sujet de Gabrielle B... En somme, les allureade l'assassin présumé de Gouffé étaient des plus étranges, et l'on ne sait pas bien exactement ce qu'il a fait à Londres du 20 juin au 21 juillet.

M. Goron a visité hier le quartier de White Chapel, où Jacques l'Éventreur a commis *ses nombreux crimes.* Des agents de police anglais ont montré au chef de la sûreté les endroits où les victimes ont été relevées.

LE CRIME DE NEUILLY-PLAISANCE

LE

Une déposition accablante

Mme Baudet, auteur présumé de l'assassinat de Françoise Devocout, est tous jours détenue à la prison de Fontoise.

Elle a subi plusieurs interrogatoires : elle proteste toujours énergiquement de son innocence.

Elle ne peut expliquer où et comment elle a passé son temps pendant le quart d'heure durant lequel la victime a été assassinée.

Le couperet qui a servi à trancher le cou de Françoise Devocout a disparu. Il est difficile d'admettre qu'un assassin étranger eût emporté cet instrument, par trop compromettant.

Un cantonnier, qui a travaillé devant la maison du sieur Baudet pendant toute la journée où le crime fut commis, a déclaré qu'il n'avait vu aucun étranger pénétrer dans la maison.

Cette déposition est accablante pour Mme Baudet.

L'INFLUENZA

A PARIS

La situation n'a subi aucune modification. Une conséquence assez intéressante à noter, c'est la diminution importante des affaires dans certaines branches du commerce parisien, particulièrement chez les bouchers et chez les boulangers.

Un boulanger de la rue St-Honoré a assuré à la rédacteur du *Temps* que depuis une huitaine de jours il vendait environ cent vingt kilos de pains de moins par jour.

Chez les bouchers la réduction est aussi sensible : elle se chiffre par une moyenne quotidienne de quatre-vingts à cent kilos de viande.

On achète surtout des os pour faire du bouillon; aussi le prix des os a-t-il considérablement augmenté.

Les bureaux de tabac se plaignent qu'on fume beaucoup moins. En revanche, elle vendent moins de tabac, ils vendent beaucoup plus de cartes à jouer, chacun restant chez soi et cherchant à passer le temps.

Les médecins ne savent plus où donner de la tête et les affaires des pharmaciens n'allent guère mieux marchè.

Les pharmaciens ont fait la semaine dernière, avec la seule vente des médicaments destinés à combattre l'influenza, jusqu'à quinze cents et dix-huit cents francs de recette.

*

M. le docteur Gingi, envoyé par le gouvernement italien à Paris pour étudier la marche de l'épidémie d'influenza, a écrit à son gouvernement qu'il ne peut continuer son rapport, parce qu'il a été lui-même atteint assez sérieusement de la maladie régnante.

EN PROVINCE

A Toulon l'influenza sévit avec intensité sur *les troupes d'infanterie de marine* ostensibles à Missas.

Quatre cents cas se sont produits; plusieurs officiers sont atteints; il y a deux cents malades en traitement et 24 dans les hôpitaux.

Les marins de l'escadre d'évolutions, qui se mouillée en ce moment en rade, sont également fort éprouvés.

A NANCY

Nancy, 25 décembre. — L'influenza sévit actuellement sur la garnison de Nancy.

On compte en moins quinze malades par compagnie.

Les employés des postes et du chemin de fer sont également atteints

A LYON

Lyon, 25 décembre. — A Lyon, l'influenza a fait son apparition à l'École de santé militaire. Hier matin, deux élèves ont été obligés d'entrer d'urgence à l'hôpital Desgenettes.

Au palais, de nombreux avocats influenzés font demander le renvoi de leurs causes; à la Bourse, nombre d'agents de change manquent autour de la corbeille; dans les études, les maisons de banque, les clercs, employés et commis *comme moins à faire défaut.*

Le théâtre vient de fermé, le gérant, et le directeur est dans un grand embarras pour reconstituer un spectacle avec ses artistes disponibles, en ce moment, il n'est pas sûr que les spectacles annoncés auront lieu. C'est ainsi qu'hier soir, la seconde représentation de *Manon* était annoncée, on a dû faire relâche au dernier moment.

EN ESPAGNE

Madrid, 25 décembre. — L'influenza continue à faire de grands ravages dans notre capitale. Plus de cent mille personnes en sont atteintes; entre autres, de nombreux soldats de la garnison

MM. Sagasta, président du conseil, les ministres des travaux publics et des colonies continuent à être sérieusement malades.

EN SERBIE

L'influenza prend une telle extension en Serbie, qu'entre autres mesures le gouvernement a ordonné la fermeture du Théâtre royal de Belgrade.

EN SUÈDE

On mande de Stockholm, à la « Gazette de Cologne » :

« La reine de Suède souffre de la grippe depuis hier, et elle ne peut quitter le garder la chambre.

« Le somnolé a été très agité cette nuit et la fièvre était assez forte. »

EN AUTRICHE

Vienne, 25 décembre. — La *Gazette médicale* annonce qu'un tiers des hôpitaux militaires de Vienne sont remplis de malades, qui se trouvaient à la salle de clinique du professeur Nothnagel, ont été transportés à une salle de influenza, mais il faut noter que ces malades étaient déjà atteints de maladies chroniques.

AFFAIRES MILITAIRES

Médecins et pharmaciens de réserve

Le Président de la République vient de signer un décret portant les dispositions suivantes :

Les médecins et pharmaciens de réserve et de l'armée territoriale, peuvent demander l'avancement sans toutefois parvenir en temps de paix, à un grade supérieur à celui de major de 2e classe dans la réserve et de principal de 2e classe dans l'armée territoriale.

Les propositions pour l'avancement sont établies soit au moment où les officiers quittent l'armée territoriale, pour retraite ou démission, soit à la suite d'une période d'instruction ou à l'occasion de l'inspection générale.

A grade égal, les médecins et pharmaciens de l'armée active auront dans leur hiérarchie propre le commandement sur ceux de réserve et de l'armée territoriale.

Toutefois ceux de ces derniers qui ont servi dans l'armée active conservent les droits que leur conférait leur rang d'ancienneté au moment où ils ont quitté l'armée.

En temps de guerre, les officiers du corps de santé de réserve et de l'armée territoriale peuvent obtenir de l'avancement au choix dans les mêmes conditions que les médecins et pharmaciens de l'armée active, sans que les grades ainsi obtenus leur créent des droits à être maintenus dans ladite armée.

LE BATEAU SOUS-MARIN le « Gymnote »

Nous recevons de Toulon la relation qui suit des expériences faites samedi dernier par le *Gymnote*; mais, avant d'en rendre compte, rappelons que ce petit bâtiment a la forme d'un fuseau effilé, qu'il a 17 m. 20 de long sur 1 m. 80 de diamètre, et que la hauteur nécessaire pour se tenir debout dans l'intérieur, qu'il pèse 30,000 kilogrammes, que son moteur est une pile électrique de 55 chevaux, exécutée sur les plans du capitaine Krebs et actionnée par des accumulateurs. Ce moteur donne le mouvement à une hélice.

Nous rappelons aussi que le *Gymnote* a fait à la fin de 1888 des essais qui ont parfaitement réussi, au point de vue nautique; mais on a reconnu alors qu'il était indispensable de modifier les boîtes d'accumulateurs afin d'éviter les déperditions d'électricité.

Après de patientes recherches, écartant les substances fragiles non conductrices, on est parvenu à confectionner des boîtes, qui ont donné toute satisfaction, avec une gutta-percha spéciale proposée par un de nos industriels. Arrivons maintenant au recit des expériences qui ont eu lieu devant le préfet maritime du 5e arrondissement.

Après avoir opéré une sortie préparatoire pour vérifier que tout fonctionnait bien à bord, et fait quelques plongées très satisfaisantes, le *Gymnote* rentra dans le port, où l'on chargea ses accumulateurs. Lourdement chargé, il apparaîtait et fermait tout de suite hermétiquement le panneau d'accès à l'intérieur, panneau qui ne devait plus se rouvrir que quatre heures plus tard.

On avait fait choix, pour les expériences, de la partie de la petite rade de Toulon située entre la bouée de Saint Mandrier et la bouée du C.L. La profondeur d'eau est suffisante et l'on ne risquait pas de rencontrer des bateaux. On disposait ainsi d'une base de 1,200 à 1,500 mètres qu'on se proposait de parcourir dans les deux sens. Le *Gymnote* était d'ailleurs accompagné par une chaloupe à vapeur qui avait l'ordre d'écarter les bateaux qui apparaissaient. Arrivé au lieu choisi pour ses essais, on disposa tout pour la plonge. Puis, quand on fut prêt, pour l'ordre du commandant, le lieutenant de vaisseau Baudry Lacantinerie, *on mit* en marche, en manœuvrant doucement le gouvernail horizontal. Le bateau d'immerge lentement, s'enfonce petit à petit; *bientôt on n'aperçut plus qu'un aileron* et une portion de l'hélice hors de l'eau. Puis, quand on jugea qu'il était convenu à avancer que l'on se tiendrait à 2 m. 50 environ *au-dessous de l'eau. On s'y maintint* assément avec des variations de 20 centimètres environ, grâce à l'action du gyroscope la donnait avec une précision mathématique.

Le chemin parcouru était estimé par le nombre de tours d'hélice, et l'on savait exactement où on était. Le crépuscule la base. Le *Gymnote* revenait alors à la surface, contournait le but et recommençait sa plongée en sens inverse.

A deux heures, le préfet maritime vint assister à l'expérience. Le *Gymnote* l'attendait à fleur d'eau. Dès qu'il aperçut la chaloupe à vapeur de l'amiral, il replongea et fit trois courses en prolongeant les parcours aussi loin que le permettaient les fonds de la rade. Il restait plus de dix minutes sans reparaître.

Le *Gymnote* ne laissait à la surface aucune trace de son passage, et, comme il est absolumentinvisible lorsqu'il est peint *en gris*, on lui avait donné cette fois une couche de peinture blanche, de façon à le pouvoir, de près, le suivre sous l'eau. Avec un peu d'habitude, en effet, on voyait *une légère traînée blanchâtre*; le patron du canot qui le suivait ne l'perdait pas de vue, car, lorsque le sous-marin remontait à la surface, la chaloupe était toujours tout à côté.

Un peu après quatre heures, le *Gymnote* rentrait dans le bassin Vauban, et l'air à l'intérieur était aussi facile à respirer qu'au départ; il avait encore dans ses accumulateurs de l'électricité pour bien des heures.

L'année qui s'est écoulée depuis les premiers essais du Gymnote a été mise à profit, comme nous l'avons déjà dit, pour perfectionner en plusieurs de ses parties cet intéressant petit bâtiment, le premier spécimen de bateau sous-marin navigunant avec succès. Il n'est que juste de rappeler en terminant qu'il a été construit sur les plans de M. le directeur des constructions navales en retraite Zédé, que sa construction a été dirigée par M. l'ingénieur Romazzotti, du génie maritime, que le moteur électrique est de M. le capitaine Krebs et qu'enfin plusieurs perfectionnements ont été apportés dans à M. le lieutenant Baudry Lacantinerie, le commandant du *Gymnote*. Dans les essais dont on vient de rendre compte, quelques officiers étaient à bord et n'avaient pour les aider qu'un seul matelot.

La Lettre de Boudes

L'évêque de Nîmes vient d'adresser à ses ouailles une lettre dépouillée de tout, pour protester contre les prétendus attentats dont l'Église serait l'objet depuis douze ans.

Monsieur le Ministre,

En mon nom,

Aussi bien qu'un mon diocèse,

Au nom des droits simple et canon,

Je vous adresse cette lettre.

L'Église passe d'affreux jours;

On la persécute, on l'affame,

On nous incorpore aux tambours,

On nous surveille, on nous diffame.

Mais ceci n'est rien. Le plus dur,

C'est l'indifférence du monde.

Des oreilles dans chaque mur :

Dans nos existences, la sonde.

Pour sous, plus de sécurité!

On est poisonnés, on nous roasse.

Aimé, moi, le prêtre, on ait.

Jugé, condamné. C'est atroce,

Et pourquoi ? Pour bien moins que rien.

Des vols, un viol, des vétilles!

Que faire, si l'esprit paum

Nous intérdit les jeunes filles ?

Monsieur, ces faits sont outrageants

Vous ne pouvez point les omettre ;

Levez la tête à vos agents.

Dieu soit avec vous.

FOUDES, *prêtre.*

LOUIS MARSOLLEAU.

QUATRE-VINGT-NEUF

25 décembre

La discussion de la proposition du comte de Clermont-Tonnerre a donné lieu à un léger incident.

L'abbé Marry ayant critiqué vivement les comédiens-français tout dans le monde des théâtres. *Au nom des comédiens français ordinaires du roi*, M. Dozincourt, secrétaire, écrivit au président de l'assemblée :

« Monsieur, les comédiens français *ordinaires du roi, occupant le théâtre de la Nation*, organes et dépositaires des chefs-d'œuvre dramatiques sont. l'ornement et l'honneur de la scène française, osent vous supplier de vouloir bien calmer leur inquiétude.

« Instruits par la voix publique qu'il a été élevé dans quelques mains prononcées dans l'Assemblée nationale, des doutes sur la légitimité de leur état, ils vous supplient Monsieur, de vouloir bien les instruire si l'assemblée a décrété quelque chose sur cet objet et si elle a décrété leur état incompatible avec l'admission aux emplois et la participation aux droits de citoyen, les honnêtes hommes peuvent braver un préjugé que la loi désavoue; mais personne ne peut braver un décret ni même le silence de l'Assemblée nationale sur son état.

« Les comédiens français dont vous avez daigné agréer l'hommage et le don patriotique vous réitèrent, monsieur, et à l'auguste assemblée dont vous le plus formelle et le plus sincère hommage.

Tous deux adjudication : Fourniture de plombs façonnés nécessaires au mesurage public pendant les années 189-91 et 92. — 1,400 kilogs par an. La mise à prix était de 0.65 le kilog. Après plusieurs feux, M. Emile Deschamps a été déclaré adjudicataire au prix de 0,50 centimes.

Un commencement d'incendie rue de Beaurepaire. — Mardi, vers trois heures et demie, un incendie a commencé au n° 41 rue de Beaurepaire, chez M. *Henri Meyer*, cabaretier au numéro 39 de la même rue.

Des passants aperçurent la flamme s'échappant d'une fenêtre du premier étage et avertirent le cabaretier. Le feu avait pris naissance sous un lit, s'était communiqué aux paillasses, matelas, couvertures et rideaux, et menaçait de gagner la bâtisse.

Un sapeur-pompier, M. Louis Luck, demeurant près de la, parvint, avec l'aide de quelques voisins, à éteindre rapidement ce commencement d'incendie.

Les dégâts sont évalués à environ deux cents francs. Il n'y a pas d'assurance.

Les funérailles de M. Parent. — Mardi ont eu lieu à Lys-lez Lannoy les funérailles du sieur M. Henri Parent, conseiller municipal de cette commune.

Il y a environ douze ans que M. Parent vint s'installer comme fabricant de tissus à Lys-lez-Lannoy.

Presque aussitôt, par son caractère affable, doux, bienfaisant, avant tout, il sut mériter l'estime de ses concitoyens et principalement de ses ouvriers.

Il fut nommé conseiller municipal peu de temps après son arrivée et depuis fut toujours réélu.

Vendredi dernier, vers deux heures, M. Henri Parent, atteint depuis quelques années d'une maladie de cœur, sortait de chez lui, pour se rendre chez une marchande rouge malade lorsqu'il s'alitaisa subitement.

M. Henri Parent était délégué cantonal et administrateur de la caisse d'épargne de Lannoy.

Une foule considérable venue de tous les points de la région, assistait aux funérailles de cet homme de bien.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Boutemy, maire de Lys, des adjoints et des premiers conseillers municipaux de cette commune.

Derrière le cercueil suivaient le conseil municipal de Lannoy au grand complet, celui de Lannoy, la Lyre ouvrière musique municipale, Les Enfants de la Lyre, harmonie municipale, et l'Union circulale.

Le deuil était conduit par M. Deshouvries, le sympathique conseiller d'arrondissement, beau-père du défunt et par M. E. Parent, maire de Lannoy, frère de M. H. Parent.

Nous avons remarqué parmi la nombreuse assistance, M. Lacquement, directeur du Mont-de-Piété de Roubaix, M. Mouy, capitaine des douanes; M. Desplanques, maire de Touffiers, M. Loridan, maire de Hem, et la plupart des notabilités roubaisiennes, tourquenoises et lilloises.

Après un service à l'église de Lys, puis à celle de Lannoy, le corps fut conduit au cimetière où M. Boutemy prononça quelques paroles d'adieu.

Il fit l'éloge du regretté défunt faisant ressortir ses qualités et retraçant sa vie pleine de dévouement et de travail.

Puis M. Lagueau, ami de M. Parent, a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Je viens au nom de toute la foule recueillie autour de cette tombe prématurément ouverte, pour exprimer les sentiments douloureux qui nous y ont conduits.

L'homme que nous rendons aujourd'hui à la terre et à Dieu appartient à tous; il fut l'homme de bien et bienfaisant de ses semblables et sa carrière s'est écoulée en répandant parmi eux ce trésor de soin à ce, véritablement humaine et indulgente à tous.

La destinée fut marquée au début du sceau de la charité dans le cœur le plus élevé, il nous aima, il fut aimé. Quel plus bel éloge peut-on faire des vertus de Henri Parent.

Tous ceux qui ont à rendre de d'avoir services avec une délicatesse qui touchait plus encore ceux qu'il obligeait, qui les secours qu'il leur donnait, ceux qui ont pu juste de rapprocher les qualités de caractères, quelque peu enclin à la contradiction : il savait adoucir les relations de la vie entre gens opposés d'opinion.

Nous l'avons connu dans la foi de ses aspirations spirituelles et il n'y fut plus fidèle et plus sincèrement dévoué.

Et comme il savait mettre son existence en harmonie avec ses convictions, comme il savait pratiquer cette fraternité qui élève les plus petits jusqu'aux plus grands et incline le plus élevé vers le plus humble.

Demandez à ses ouvriers que sa fin imprévue a frappés comme la foudre.

Henri Parent a parcouru franchement le chemin qu'il avait tracé, il a semé dans notre vallée, et, en recueillant, on recueillera ses œuvres, mais il ne s'en est pas fait des ennemis.

L'aménité de ses manières, la sûreté de ses relations et le tact de ses jugements semblaient, mais il avait conservé une excellente santé et un vigoureux tempérament.

Tout le commune a assisté à son enterrement. Les bourreliers du chantier des mines d'Anzin avaient tenu à le conduire à l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure.

La compagnie de sapeurs-pompiers, la gendarmerie, étaient présents à son corps.

On avait mis sur le cercueil une couronne ornée de drapeaux tricolores et sur laquelle reposait le bonnet de sapeur-pompier.

Encore un des rares combattants de nos grandes guerres qui vient de disparaître.

Canard. — *Accident de tramway.* — Dimanche, un jeune soldat du 137e de Condé partait de Condé par de 6 heures du soir, a voulu descendre en marchant du tramway de la gare. Le jeune imprudent a été traîné sur une longueur de cent mètres. Il a reçu de nombreuses égratignures à la figure. Il aurait en infailliblement les jambes coupées, s'il avait malheureusement *lâché la rampe de la voiture.*

Vieux-Condé. — *Affaire du recou ur de l'octroi.* — L'huissier de Condé donne les exploits suivants aux fabrics du receveur de l'octroi, de Vieux-Condé :

Le 11 décembre, le maire de Vieux-Condé, informé que le receveur d'octroi n'avait pas encore opéré le versement des sommes perçues

Chronique Locale

ROUBAIX

Deux adjudications ont eu lieu mardi à onze heures du matin dans la salle d'adjudications de la mairie de Roubaix.

Voirie municipale, fer lot, comprenant Fonteinte des consoles, pavées et empierres, devis, 70.0 0 francs : MM. Carrette-Dubureq de Roubaix, a offert un rabais de 4 0/0 ; A. Houzry, de Roubaix, 43 0/0; Louis Six, de Roubaix, 16 0/0 ; Antoine Labbe et Louis Collin, 11 0/0. Il a été procédé à un second tour entre les deux dernier-concurrents : M. Collin a offert 12,15 0/0; M. Antoine Labbe, 12,50 0/0. Ce dernier a été déclaré adjudicataire.

2me lot, entretien des aqueducs et ouvrages d'art, devis 25 000 ; MM. Thibaut et Cie, Lorme n'ayant pas opéré le versement prévu par le cahier des charges, la commission a rejeté leur soumission.

MM. Bellot et Chambrouty de Bussière-nouvelle (Creuse), ont offert un rabais de 20 0/0 ; Dibbens et Cie, de Roubaix, 8 0/0 ; Louis Collin, de Lille 0 0/0 ; MM. Bellot et Chambrouty ont été déclarés adjudicataires.

Deux lots de fourniture de plombs façonnés nécessaires au mesurage public pendant les années 189-91 et 92. — 1,400 kilogs par an. La mise à prix était de 0.65 le kilog. Après plusieurs feux, M. Emile Deschamps a été déclaré adjudicataire au prix de 0,50 centimes.

Un commencement d'incendie rue de Beaurepaire. — Mardi, vers trois heures et demie, un incendie a commencé au n° 41 rue de Beaurepaire, chez M. *Henri Meyer*, cabaretier au numéro 39 de la même rue.

Des passants aperçurent la flamme s'échappant d'une fenêtre du premier étage et avertirent le cabaretier. Le feu avait pris naissance sous un lit, s'était communiqué aux paillasses, matelas, couvertures et rideaux, et menaçait de gagner la bâtisse.

Un sapeur-pompier, M. Louis Luck, demeurant près de là, parvint, avec l'aide de quelques voisins, à éteindre rapidement ce commencement d'incendie.

Les dégâts sont évalués à environ deux cents francs. Il n'y a pas d'assurance.

Les funérailles de M. Parent. — Mardi ont eu lieu à Lys-lez Lannoy les funérailles du sieur M. Henri Parent, conseiller municipal de cette commune.

Il y a environ douze ans que M. Parent vint s'installer comme fabricant de tissus à Lys-lez-Lannoy.

Presque aussitôt, par son caractère affable, doux, bienfaisant, avant tout, il sut mériter l'estime de ses concitoyens et principalement de ses ouvriers.

Il fut nommé conseiller municipal peu de temps après son arrivée et depuis fut toujours réélu.

Vendredi dernier, vers deux heures, M. Henri Parent, atteint depuis quelques années d'une maladie de cœur, sortait de chez lui, pour se rendre chez une marchande rouge malade lorsqu'il s'alitaisa subitement.

M. Henri Parent était délégué cantonal et administrateur de la caisse d'épargne de Lannoy.

Une foule considérable venue de tous les points de la région, assistait aux funérailles de cet homme de bien.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Boutemy, maire de Lys, des adjoints et des premiers conseillers municipaux de cette commune.

Derrière le cercueil suivaient le conseil municipal de Lannoy au grand complet, celui de Lannoy, la Lyre ouvrière musique municipale, Les Enfants de la Lyre, harmonie municipale, et l'Union circulale.

Le deuil était conduit par M. Deshouvries, le sympathique conseiller d'arrondissement, beau-père du défunt et par M. E. Parent, maire de Lannoy, frère de M. H. Parent.

Nous avons remarqué parmi la nombreuse assistance, M. Lacquement, directeur du Mont-de-Piété de Roubaix, M. Mouy, capitaine des douanes ; M. Desplanques, maire de Touffiers, M. Loridan, maire de Hem, et la plupart des notabilités roubaisiennes, tourquenoises et lilloises.

Après un service à l'église de Lys, puis à celle de Lannoy, le corps fut conduit au cimetière où M. Boutemy prononça quelques paroles d'adieu.

Il fit l'éloge du regretté défunt faisant ressortir ses qualités et retraçant sa vie pleine de dévouement et de travail.

Puis M. Lagueau, ami de M. Parent, a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Je viens au nom de toute la foule recueillie autour de cette tombe prématurément ouverte, pour exprimer les sentiments douloureux qui nous y ont conduits.

L'homme que nous rendons aujourd'hui à la terre et à Dieu appartient à tous; il fut l'homme de bien et bienfaisant de ses semblables et sa carrière s'est écoulée en répandant parmi eux ce trésor de soin à ce, véritablement humaine et indulgente à tous.

La destinée fut marquée au début du sceau de la charité dans le cœur le plus élevé, il nous aima, il fut aimé. Quel plus bel éloge peut-on faire des vertus de Henri Parent.

Tous ceux qui ont à rendre de d'avoir services avec une délicatesse qui touchait plus encore ceux qu'il obligeait, qui les secours qu'il leur donnait, ceux qui ont pu juste de rapprocher les qualités de caractères, quelque peu enclin à la contradiction : il savait adoucir les relations de la vie entre gens opposés d'opinion.

Nous l'avons connu dans la foi de ses aspirations spirituelles et il n'y fut plus fidèle et plus sincèrement dévoué.

Et comme il savait mettre son existence en harmonie avec ses convictions, comme il savait pratiquer cette fraternité qui élève les plus petits jusqu'aux plus grands et incline le plus élevé vers le plus humble.

Demandez à ses ouvriers que sa fin imprévue a frappés comme la foudre.

Henri Parent a parcouru franchement le chemin qu'il avait tracé, il a semé dans notre vallée, et, en recueillant, on recueillera ses œuvres, mais il ne s'en est pas fait des ennemis.

L'aménité de ses manières, la sûreté de ses relations et le tact de ses jugements semblaient, mais il avait conservé une excellente santé et un vigoureux tempérament.

Tout le commune a assisté à son enterrement. Les bourreliers du chantier des mines d'Anzin avaient tenu à le conduire à l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure.

La compagnie de sapeurs-pompiers, la gendarmerie, étaient présents à son corps.

On avait mis sur le cercueil une couronne ornée de drapeaux tricolores et sur lequelle reposait le bonnet de sapeur-pompier.

Encore un des rares combattants de nos grandes guerres qui vient de disparaître.

Canard. — *Accident de tramway.* — Dimanche, un jeune soldat du 137e de Condé partait de Condé par de 6 heures du soir, a voulu descendre en marchant du tramway de la gare. Le jeune imprudent a été traîné sur une longueur de cent mètres. Il a reçu de nombreuses égratignures à la figure. Il aurait en infailliblement les jambes coupées, s'il avait malheureusement *lâché la rampe de la voiture.*

Vieux-Condé. — *Affaire du recou ur de l'octroi.* — L'huissier de Condé donne les exploits suivants aux fabrics du receveur de l'octroi, de Vieux-Condé :

Le 11 décembre, le maire de Vieux-Condé, informé que le receveur d'octroi n'avait pas encore opéré le versement des sommes perçues

Chronique régionale

NOTES HISTORIQUES

La *Meuse* raconte qu'il vient de mourir à Liège, à l'âge de 98 ans, la dernière descendante de l'une des branches de la *famille d'Orléans*, Mlle M.-J.-C. d'Orléans de Rochefort, née à Liège en 1791, et fille de Hippolyte Crysale d'Orléans de la Gravière. Elle n'avait que 14 mois lorsque les événements de la révolution obligèrent ses parents à émigrer : ils vinrent se fixer à Liège.

Après la chute de l'Empire et l'occupation de la Belgique par les armées alliées, sa mère fut nommé « procureur d'État » à Maestricht.

Après la révolution de 1830, M. d'Orléans de la Gravière fut nommé à ses fonctions par le gouvernement provisoire; mais lors de la réorganisation de la Cour d'appel, en 1832, à la suite de la loi sur l'organisation judiciaire, il fut admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Il mourut à Liège, le 17 février 1837, à l'âge de 80 ans et 10 mois. Son acte de décès porte qu'il était né à Bayay (France) et qu'il était le fils de Laurent-Joseph d'Orléans de la Gravière et d'Augustine-Rose Ioll. Il avait épousé Mlle Joséphine Mignon.

Il laissait, en mourant, deux filles, absolument sans ressources. Le roi Léopold leur accordait, en faveur de leur attitude malheureuse, leur accorda, sur la liste civile, une modique pension dont elles ont joui jusqu'à leur décès.

ÉLECTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL de l'Enseignement primaire

Scrutin de ballottage du 29 Décembre

L'honorable M. Damien nous adresse la lettre suivante :

Je vous serais reconnaissant de vouloir bien m'autoriser à recourir à votre estimable journal pour remercier ceux des membres du corps des 701 instituteurs qui m'ont donné leur suffrage au scrutin du 22 courant, et pour leur faire savoir que je reste à leur disposition.

Recevez, monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments distingués.

DAMIEN.

Directeur d'école à Valenciennes.

Comme on le voit, M. Damien se montre respectueux de la discipline. Nous ne pouvons que louer cette détermination qu'il a prise spontanément.

Le nombre important de suffrages qui se sont portés sur son nom sont désormais acquis à M. Cauchetier dont l'élection est par le fait assurée.

BULLETIN MILITAIRE

Les casques de la cavalerie. — On est en train de renouveler les casques de la cavalerie.

Ceux-ci, dont le poids est de seize centimètres, est beaucoup plus léger que l'ancien casque; il est même plus léger que le casque.

La forme est la même; mais toute l'ornementation est en cuivre nickelé.

Sur le côté droit du casque se trouve le symbole de l'arme; pour les hussards, c'est un Hon.

Enfin une cocarde sera placée au-dessus de la visière.

C'est la première fois que la cocarde se trouve appliquée à un casque.

Société des voyageurs de commerce. — La Société de protection mutuelle des voyageurs de commerce tiendra son assemblée générale lundi 30 décembre à 5 h. 1/2 du soir, dans la salle des chambres syndicales, 10, rue de Lannoy.

Une demande a été adressée à M. le Ministre des Travaux publics par M. Georges Carlier, président de la Société, à l'effet d'obtenir le chauffage dans tous les trains, quelle que soit la durée de parcours. La même requête signale la défectuosité du service de délivrance des bagages dans les gares de province, ce qui occasionne une perte de temps considérable.

Une autre lettre, adressée à M. le Directeur général des postes et télégraphes, a pour but de lui montrer les inconvénients causés aux voyageurs de commerce par le fonctionnement de la poste restante, le dimanche, dans beaucoup de villes, où la correspondance ainsi adressée n'est distribuée que le lendemain.

LETTRES MORTUAIRES

ET DOIBITS

Toute commande de lettres de faire part de décès, d'obits, etc., faite à Roubaix et Tourcoing, *dans les bureaux de* l'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING *donne droit à la insertion GRATUITE dans le Journal*

Spasmes et Vapeurs

Ces maladies féminines qui se manifestent par des symptômes bizarres et trompeurs : tristesse, surexcitation, défaillances, palpitations, etc., doivent être attribuées à un état maladif du système nerveux, provoqué en grande dans une altération du sang. Il est alors indispensable de dépurer, de rafraîchir, de clarifier le sang en employant le Rob Leclerc (aux jus d'herbes). Cet incomparable dépuratif végétal chasse la bile, les glaires, les humeurs, renvoie signes ou vides, supprimes les mauvaises digestions, l'échauffement, les maux de tête, migraines, bouffées de chaleur au cerveau, évite ou détruit la constipation, rétablit aussi l'équilibre normal de toutes les fonctions, sans laquel il n'y a pour les dames ni tranquillité, ni santé, ni beauté.

Toutes les dames doivent lire avec attention l'excellente notice qui accompagne la réputation de sang (4e édition), du M. Leclerc, pharmacien chimiste à Bordeaux, envoie gracieusement à ceux qui la réclament, pour avoir lui, elles demanderont avec confiance franco 3 flacons de Rob Leclerc pour 12 francs,